



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SADER RESIST UNIVERSELLE Part B

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Durcisseur

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
420 rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Tel: +34 611428953
Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Propylidyntriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid, Triacrylate de triméthylolpropane, tert-butyl perbenzoate



Mention d'avertissement

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

2.3. Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid 40 - <80 %	500-066-5	28961-43-5	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	1	1	01-2119489900-30-XXXX
2-[4-(2-{4-[2-(prop-2-enoyloxy)ethoxy]phenyl}propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate 10 - <20 %	613-584-2	64401-02-1	Aquatic Chronic 2 (H411)	-	-	-	01-2119969511-34-xxxx
Triacrylate de triméthylolpropane 0.1 - <0.5 %	(607-111-00-9) 239-701-3	15625-89-5	Carc. 2 (H351)Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	1	01-2119489896-11-xxxx
tert-butyl perbenzoate 0.1 - <0.3 %	210-382-2	614-45-9	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H332)	-	-	-	01-2119513317-46-XXXX

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

			Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412) Org. Perox. C (H242)				
--	--	--	--	--	--	--	--

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid	500-066-5	28961-43-5	-	-	-	-	-
2-[4-(2-{4-[2-(prop-2-enoyloxy)ethoxy]phenyl}propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate	613-584-2	64401-02-1	-	-	-	-	-
Triacrylate de triméthylolpropane	(607-111-00-9) 239-701-3	15625-89-5	-	-	-	-	-
tert-butyl perbenzoate	210-382-2	614-45-9	-	-	1.5	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Triacrylate de triméthylolpropane - 15625-89-5	D

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements. Sensation de brûlure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Dioxyde de silicium. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Durcisseur.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (28961-43-5)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	16.2 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.8 mg/kg pc/jour	

2-[4-(2-{ 4-[2-(prop-2-enoyloxy)ethoxy]phenyl} propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate (64401-02-1)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	3.52 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	2 mg/kg	

Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	3.5 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	83 mg/kg pc/jour	

tert-butyl perbenzoate (614-45-9)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	4 mg/m ³	
À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	6.25 mg/kg pc/jour	

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Propylidynetriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (28961-43-5)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	4.9 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	1.4 mg/kg	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.5 mg/m ³	

2-[4-(2-{ 4-[2-(prop-2-enoyloxy)ethoxy]phényl} propan-2-yl)phénoxy]éthyl prop-2-énoate (64401-02-1)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.87 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.5 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1 mg/m ³	

Concentration prévisible sans effet
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Propylidyntriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (28961-43-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.00195 mg/l
Eau de mer	0.000195 mg/l
Eau douce – intermittent	0.0195 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.0082 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.00082 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l
Terrestre	0.00587 mg/kg de masse sèche

2-[4-(2-{ 4-[2-(prop-2-enoxyloxy)ethoxy]phenyl} propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate (64401-02-1)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.006 mg/l
Terrestre	0.1208 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.06216 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	1.43 mg/l

Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.87 µg/l
Eau de mer	0.087 µg/l
Eau douce – intermittent	8.7 µg/l
Sédiments d'eau douce	0.017 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.002 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	6.25 mg/l
Terrestre	0.003 mg/kg de masse sèche
Chaîne alimentaire	10 mg/kg

tert-butyl perbenzoate (614-45-9)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	8.8 µg/l
Eau de mer	0.88 µg/l
Usine de traitement des eaux usées	0.6 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.24 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.043 mg/kg de masse sèche

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide
Couleur Incolore
Odeur Caractéristique.

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiments.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	>5000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	>5000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	>5 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	>20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Propylidynetriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 13 g/kg (Oryctolagus cuniculus)	-
2-[4-(2-{4-[2-(prop-2-enoyloxy)ethoxy]p	LD50 >2000 mg/Kg (OECD 423)(Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg OECD 402 (rattus)	-

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

henyl) propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate			
Triacrylate de triméthylolpropane	= 5190 mg/kg (Rattus)	= 5000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-
tert-butyl perbenzoate	>2000 mg/kg (Rattus) (OECD 423)	= 3817 mg/kg (Rabbit)	1.01 - 4.9 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Peut entraîner une irritation cutanée.

Propylidyntriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (28961-43-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	4 heure	Irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

Propylidyntriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (28961-43-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil			Irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Propylidyntriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (28961-43-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay	Souris	Cutané(e)	Sensitizing

Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
Indisponible	Cobaye	Cutané(e)	Sensitizing

Mutagenicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants

Propylidyntriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid (28961-43-5)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 474 : test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères	Souris, in vivo	Non mutagène

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants

Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 451 : Études de cancérogénèse	in vivo	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Remarque : PC-ADH-8 Adhésifs et scellants multicomposants Ce produit fait partie d'un kit Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid 28961-43-5	ErC50, 72 h (Desmodesmus subspicatus) 2.2 mg/l OECD 201	LC50: =1.95mg/L (96h, Danio rerio)	-	EC50: 48 h 70.7 mg/l (Daphnia magna) OECD 202	1	1
2-[4-(2-(4-[2-(prop-2-enoyloxy)ethoxy]phenyl)propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate 64401-02-1	-	-	-	EL50, 48 h (Daphnia magna): 6 mg/l OECD 202		
Triacrylate de triméthylolpropane 15625-89-5	-	LC50 (96hr) =0.86 mg/L Fish (Danio rerio)	-	EC50 (48h) =19.9mg/L Daphnia magna	1	1

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

		(OECD 203)		(EU Method C.2)		
tert-butyl perbenzoate 614-45-9	ErC50: 0.4mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LC50: =1.6mg/L (96h, Danio rerio)	-	EC50: 16 mg/l (Daphnia magna) OECD 202		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid	2.89
2-[4-(2-{ 4-[2-(prop-2-enoyloxy)ethoxy]phenyl}propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate	3.66
tert-butyl perbenzoate	3

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid	La substance n'est pas PBT/vPvB
Triacrylate de triméthylolpropane	La substance n'est pas PBT/vPvB
tert-butyl perbenzoate	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Propylidynetriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid 28961-43-5	RG 65
2-[4-(2-{ 4-[2-(prop-2-enoxyloxy)ethoxy]phenyl} propan-2-yl)phenoxy]ethyl prop-2-enoate 64401-02-1	RG 65
Triacrylate de triméthylolpropane 15625-89-5	RG 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note D: Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)»

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

EWC: Catalogue européen des déchets
LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IATA: International Air Transport Association
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	D'après les données d'essai
Toxicité aquatique chronique	D'après les données d'essai
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 17-juil.-2023

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 3

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER RESIST UNIVERSELLE Part B
Remplace la version : 05-juil.-2023

Date de révision 17-juil.-2023
Numéro de révision 1.01

Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité